

Monsieur Vesin
Président du Conseil de Quartier
Montbernier et ses coteaux

Service Démocratie Participative
N/Réf. : AL/MM/
Affaire suivie par Michelle MARTINELLI
democratieparticipative@bourgoinjallieu.fr
Tél. 04 74 19 08 28

Bourgoin-Jallieu, le 11 octobre 2016

Cher Président,

Pour l'année 2016, votre conseil de quartier a retenu trois projets. Comme cela était convenu, ils ont été inscrits au plan de charges des services concernés. Vous trouverez ci-dessous la réponse apportée à ces projets. Vous pourrez ainsi en informer votre bureau et les membres de votre conseil de quartier. Nous vous invitons d'ores et déjà à réfléchir aux projets que vous souhaiteriez voir aboutir en 2017 et à nous en faire part fin octobre lors de notre COPIL de rentrée.

1 – ESPLANADE DU MONT-BLANC

Le banc a été posé. La pose de la poubelle a été annulée par rapport à la gestion du ramassage des déchets et au respect du site. Les montants en bois entourant les arbres ont été « arrondis » pour limiter les risques de crevaison des pneus. L'engazonnement autour des arbres sera fait au cours du 2^{ème} semestre, de préférence à des plantations, plus compliquées à entretenir.

2 - CHEMIN ENTRE ESPLANADE DU MONT BLANC ET ROSIERE

Ces travaux doivent être réalisés pendant l'hiver 2016-2017.

3 – CHEMIN PIETONNIER RUE DU BELVEDERE

Le principe consistait à réaménager la rue de la Rivoire entre la rue du Belvédère et l'impasse Beausoleil (dans la continuité des travaux déjà réalisés Rue du Belvédère) : création de trottoirs pour sécuriser les piétons à l'arrêt de bus, reprise des revêtements en enrobé, pose de caniveaux grilles transversaux pour meilleure gestion des eaux pluviales sur cette portion à forte pente.

Les travaux ont été réalisés.

3 – APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Suite à la réunion du 10 mai dernier avec le CQ, il a été proposé au Conseil Départemental des aménagements au niveau du chemin de Sainte-Catherine afin de sécuriser l'entrée de ville et d'inciter à la diminution de vitesse avant que les conducteurs n'arrivent sur les écluses. Une proposition de chicane a été refusée par le CD38. Il a alors été proposé un mini-giratoire qui a également été refusé au début de l'été. En effet, cet aménagement n'est pas recommandé en première intersection d'une ville et présentait de plus un problème de giration en sortie pour les cars. Le CD38 n'étant pas en mesure de proposer une autre solution, il était pourtant indispensable de tout mettre en oeuvre afin que les vitesses soient réduites pour les véhicules arrivant sur les futures écluses. En effet, la topographie en sommet de côte n'apportant pas une longue visibilité, la limitation à 50 km/h doit être respectée dès l'entrée d'agglomération. Il a donc été décidé de faire fabriquer des panneaux spécifiques pour signaler les nouveaux aménagements. La commande est en cours et les panneaux devraient être livrés prochainement. Dès réception de ces panneaux, les écluses et signalisations seront réalisées telles qu'il a été convenu à la réunion du 10 mai avec le Conseil de quartier. Une demande de planification d'études sera également faite auprès de la CAPI et du CD38 dans le cadre des prochaines préparations budgétaires.

Je vous prie d'agréer, Cher Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurélien LEPRETRE
Conseiller Municipal Délégué à la,
Démocratie Participative,
Et à la Politique de la Ville